

Construire une exposition virtuelle sur la Grande Guerre

Etape 2 – Travail en classe

Fiche 1 : Rédigez votre note d'intention en une dizaine de lignes.

Document 1. L'analyse d'un historien sur l'expérience combattante de la Première Guerre mondiale

« Toute expérience combattante est d'abord expérience corporelle [...]. Cela doit d'autant plus retenir notre attention que les techniques corporelles de la guerre moderne s'inscrivent au XXe siècle en nette rupture avec celles du siècle précédent [...].

Le soldat du début du XIXe siècle est un soldat dressé. [...] C'est debout que le tireur décharge son arme, c'est debout qu'il charge à la baïonnette contre le mur de balles qui lui est opposé [...]. Au début du XXe siècle, le fusil à répétition envoie dix fois plus de projectiles par minute [...] ; à cette efficacité du fusil individuel s'ajoute celle de la mitrailleuse, cette arme typique de la guerre industrielle [...]. À partir du début du XXe siècle donc, le soldat occidental doit s'accroupir pour se déplacer dans toute zone exposée, et se coucher dès qu'il est sous le feu. Recroquevillé sur lui-même, il s'écrase contre la terre au moment du danger [...].

Une évolution du même ordre toucha le vêtement combattant [...]. Les passements de couleur, les cuirasses métalliques, les parties brillantes des uniformes, les coiffures destinées à accentuer la taille du combattant s'effacent avec les exigences qu'impose le combat moderne. Celui-ci force désormais à l'invisibilité [...]. Ce combattant couché, si possible invisible et dénué de toute élégance vestimentaire, devient aussi dans une large mesure un combattant impuissant devant l'intensité du feu.

Quant aux éclats d'obus projetés à haute vitesse au moment de l'explosion des projectiles, leur force vive est telle qu'elle permet aux plus gros d'entre eux de dilacérer les corps, d'arracher n'importe quelle partie de l'organisme humain. »

Stéphane Audouin-Rouzeau, « Les corps », in La guerre au XXe siècle, Vol. 1. L'expérience combattante, La documentation photographique n° 8041 - La Documentation française, 2004.